

*Dépôt de documents*

**M. Chrétien:** Une nomination toutes les trois heures?

**Des voix:** Bravo!

**M. Turner (Vancouver Quadra):** Selon moi, monsieur le Président, les députés ont tout à fait le droit de demander au premier ministre et au vice-premier ministre (M. Nielsen) si ces lignes directrices seront appliquées plus rigoureusement que celles en vigueur à l'heure actuelle. Vont-elles être violées de la même façon que celles émises par M. Trudeau, et en vigueur à l'heure actuelle, l'ont été par le ministre de la Justice, le ministre des Finances et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures? C'est une question que nous sommes en droit de poser.

Je constate que le premier ministre, s'inspirant de certaines recommandations du député de Saint-Jean-Est (M. McGrath), va permettre, à titre d'expérience seulement, qu'un comité parlementaire examine quelques-unes des nominations effectuées par décret du gouverneur en conseil.

**M. Hnatyshyn:** Toutes les nominations.

**M. Turner (Vancouver Quadra):** Nous verrons, et nous verrons les résultats que cela va donner. Ce n'est pas ce que le premier ministre a dit pendant la campagne électorale. Il a dit que toutes les nominations allaient être examinées.

**Une voix:** Et pas seulement à titre d'expérience.

**M. Turner (Vancouver Quadra):** Et pas seulement à titre d'expérience. Nous voulons un engagement...

**M. Chrétien:** Et pas un an après.

**M. Turner (Vancouver Quadra):** ... et pas un an après, pas après que la porte de la grange ait été fermée et que le cheval se soit sauvé.

**M. Hnatyshyn:** Tous les examens seront rétroactifs.

**M. Turner (Vancouver Quadra):** Il y a plus d'un an que les partisans, les amis et les copains du premier ministre puisent dans l'assiette au beurre. C'est assez long pour mal agir. Or maintenant d'un air moralisateur et magnanime, respectueux des traditions parlementaires il dépose ces lignes directrices, dont quelques-unes à titre d'expérience seulement.

**M. Dick:** Il paraît mieux que vous.

**M. Turner (Vancouver Quadra):** Durant la campagne électorale, le premier ministre avait fait naître de très grandes espérances en ce qui concerne le bon fonctionnement de la Chambre. Il les a trahies effrontément depuis un an. On a en effet observé toute une série de nominations toutes inspirées sans aucune exception par un esprit de favoritisme politique et de copinage le plus éhonté jamais vu dans l'histoire du pays.

**Des voix:** Bravo!

**M. Turner (Vancouver Quadra):** Franchement, alors que j'observais attentivement le premier ministre se draper du manteau de l'impartialité qui sied à un premier ministre, je

n'ai pu m'empêcher de penser que je me trouvais en face d'un fieffé hypocrite étant donné sa conduite l'année dernière.

**Des voix:** Bravo!

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Stevens:** Retirez vos paroles.

**M. Rossi:** Bravo!

**M. le Président:** Le très honorable chef de l'opposition (M. Turner) est un député d'expérience. Il sait sans doute qu'il n'est pas très parlementaire d'accuser quelqu'un d'être un fieffé hypocrite. Je lui demanderais donc de retirer ses paroles.

**M. Turner (Vancouver Quadra):** Quelle parole, monsieur le Président, voulez-vous que je retire?

**M. le Président:** Le très honorable chef de l'opposition connaît la difficulté que crée ce genre de situation. Je lui demanderais simplement de faire ce qu'il sait devoir s'imposer et retirer son observation.

**M. Chrétien:** Laquelle?

**M. Turner (Vancouver Quadra):** Est-ce «fieffé» ou «hypocrite», que vous voulez que je retire monsieur le Président?

**M. Dick:** A quoi bon faire l'innocent, John Turner.

**M. le Président:** J'invite le très honorable chef de l'opposition à faire ce que l'honneur lui impose et à retirer l'observation «fieffé hypocrite».

**M. Turner (Vancouver Quadra):** Si c'est ainsi que vous interprétez le Règlement, je l'accepte bien sûr, monsieur le Président. Je retire donc cette observation, mais je me permettrai de dire que le premier ministre a affiché un cynisme éhonté au cours de l'année qui vient de s'écouler dans la façon dont il a nommé les titulaires de postes publics.

**Des voix:** Bravo!

**M. Turner (Vancouver Quadra):** Je constate que les lignes directrices conservatrices déposées aujourd'hui n'englobent pas les contrats accordés par le gouvernement. J'invite le premier ministre, le vice-premier ministre et le leader parlementaire à examiner avec le député de Saint-Jean-Est si les contrats accordés par le gouvernement devraient entrer également dans le cadre de ces lignes directrices, car, comme par hasard, une manchette du *Citizen* d'Ottawa du 7 septembre nous apprend qu'après avoir embauché un copain du premier ministre, une entreprise obtient un contrat de \$200,000. Le copain en question est Sam Wakin, apparemment un ancien condisciple à l'Université St-François-Xavier. Les lignes directrices englobent-elles ce genre de nominations? Nous avons fait un examen préliminaire de ces documents, et ce genre d'arrangements ne nous semble absolument pas visés par les lignes directrices.